
Contrat d'objectifs

Rectorat de la Guyane

Année scolaire 2015/2016



Contrat d'objectifs

Collège Gran Man Difou

Rectorat de la Guyane

Année scolaire 2015/2016





Collège
Gran Man Difou

Contrat d'objectifs

entre

L'Académie de GUYANE, représentée par monsieur Youssoufi TOURE, Recteur d'académie, Chancelier de l'université et Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale

et

Le collège Gran Man Difou, représenté par monsieur Adolphe COSTADE, Chef d'établissement.

Article 1 : Cadre

Le contrat d'objectifs s'inscrit dans le cadre défini par la Loi n° 2005 - 380 du 23 avril 2005 d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école.

« Le conseil d'administration se prononce sur le contrat d'objectifs conclu entre l'établissement et l'autorité académique ».

Il se fonde sur le décret n°2005-1145 du 09 septembre 2005 ; article 2.2 ;

« Le contrat d'objectifs conclu avec l'autorité académique définit les objectifs à atteindre par l'établissement pour satisfaire aux orientations nationales et académiques et mentionne les Indicateurs qui permettront d'apprécier la réalisation de ces objectifs ».

Et sur la circulaire n° 2005-156 du 30 septembre 2005

« Dans chaque établissement, doit être établi un projet de contrat d'objectifs. En cohérence avec le projet d'établissement, et sur la base des orientations fixées aux niveaux national et académique, il définit des objectifs à atteindre à une échéance pluriannuelle (de 3 à 5 ans) sous forme d'un programme d'actions ».



**Contrat d'objectifs 2015 – 2018
Collège Gran Man Difou**

Objectif n°3 :

Mettre en œuvre le Parcours Avenir

Diagnostic partagé		Axes de progrès			
Points forts : <ul style="list-style-type: none"> - Une mobilisation de l'ensemble de la communauté éducative dans un élan collectif pour faciliter la visite annuelle des lycées du littoral par les élèves de troisième - Existence des actions d'information en direction des élèves 		<ul style="list-style-type: none"> - Permettre à chaque élève de la classe de la 6^{ème} à la 3^{ème} de construire son parcours d'information d'orientation et de découverte du monde économique et professionnel. - Rendre les élèves acteurs dans la construction de leur projet d'orientation - Favoriser une meilleure visibilité des procédures, des filières de formation et des choix d'orientation possibles en impliquant les familles - Permettre à chaque élève d'élaborer son projet d'orientation scolaire et professionnelle. 			
Points faibles : <ul style="list-style-type: none"> - Des difficultés d'accès à l'information sur les différentes voies de formation - Des difficultés d'accès à l'information sur les métiers - Des difficultés d'accès à l'information sur l'orientation 					
Actions	Indicateurs retenus (Taux de...)	Evaluation			
		2014 2015	2015 2016	2016 2017	2017 2018
- Organiser des réunions d'information en direction des élèves et des familles pour mieux faire connaître la carte des formations et les débouchés	Pourcentage de familles présentes		5%	25%	50%
- Mettre en place un partenariat avec une Grande Ecole	Nombre d'élèves participants		0	10	15
- Permettre à chaque élève de réaliser un voyage pour découvrir les lycées du littoral pour favoriser les choix de filières à bon escient	Pourcentage d'élèves ayant participé à ces actions		90%	95%	100%
- Faciliter et développer les échanges entre l'Ecole et les acteurs du monde économique par des conventions pour délivrer aux élèves l'information la plus adaptée à leurs besoins.	Nombre de conventions signées avec des partenaires		0	5	8
- Mettre en place un partenariat avec des lycées d'accueil (Lama Prévot, Melkior-Garré, Max Joséphine, Michotte, Balata)	Pourcentage de lycées signataires		0	50%	100%

Article 2 :

Classement de l'académie en éducation prioritaire renforcée

Le contrat d'objectifs s'inscrit dans le contexte marqué du classement de l'académie de la Guyane en éducation prioritaire renforcée, qui exige la mise en œuvre soutenue d'actions pédagogiques et éducatives au plus près des besoins des élèves. Les objectifs du contrat sont donc établis en cohérence avec les orientations du projet académique et la politique refondée de l'éducation prioritaire. Ils s'articulent avec ceux du projet d'établissement et du projet de réseau. Les actions en faveur de la maîtrise de la langue française y sont obligatoirement prioritaires.

Article 3 : Mobilisation des moyens

Les responsables de l'établissement s'engagent sur une période de quatre ans à la réalisation des objectifs mentionnés en tête de chapitre, en mobilisant les moyens horaires, les ressources humaines, les délégations financières et les capacités de formation octroyées. Les autorités académiques accompagnent la réalisation de ces objectifs qui devront être mis en œuvre dans le cadre de la dotation globale attribuée. Le projet d'établissement et le projet de réseau seront annexés au présent contrat.

Article 4 : Evaluation et régulation de l'action

Tout au long des quatre années de mise en œuvre, l'efficacité de l'ensemble du dispositif, les résultats obtenus au regard des objectifs retenus, la pertinence des actions identifiées feront l'objet d'une évaluation annuelle et d'un examen en conseil pédagogique.

La proposition de révision des actions et des objectifs retenus sera soumise au conseil d'administration de l'établissement avec transmission aux autorités académiques.

Dans tous les cas, un bilan annuel des actions menées sera réalisé au regard des indicateurs retenus. Il sera présenté lors du premier conseil d'administration de l'année scolaire et transmis aux autorités académiques.

Le présent contrat est conclu pour une durée de trois ans, s'achevant au 30 juin 2018. Il prend effet à compter de sa date de signature. Le cas échéant, il pourra faire l'objet d'un avenant.

Fait à Cayenne le

Le Recteur
De l'Académie de Guyane

Youssef TOURE



Le Chef d'Etablissement

Adolphe COSTADE



Contrat d'objectifs 2015 – 2018
Collège Gran Man Difou

Objectif n°1 : Améliorer les acquisitions des élèves dans la maîtrise du français oral et écrit					
Diagnostic partagé		Axes de progrès			
Points forts : - Une culture de travail en équipe bien ancrée chez les personnels enseignants - Dispositif de prise en charge de non lecteurs qui fonctionne depuis deux ans - L'accompagnement personnalisé AP est axé prioritairement sur la maîtrise de la langue orale.		- Renforcer les échanges de pratiques au sein du réseau. - Faire de l'établissement un lieu d'apprentissage et de maîtrise du Français. - Mettre en place dans chaque discipline des actions visant à améliorer les acquis dans la maîtrise du français. - Poursuivre et intensifier la maîtrise du français - Renforcer la formation des enseignants en FLS - Placer dans la vie de l'élève des moments de compréhension écrite et orale - Favoriser pour tous les élèves, le nourrissage culturel - Favoriser l'innovation pédagogique et la mise en place d'un collège numérique - Développer les usages des ressources pédagogiques numériques au service de l'apprentissage du français			
Points faibles : - Un fort pourcentage d'élèves non lecteurs arrivent en 6 ^{ème} . - Le dispositif est limité aux niveaux 6 ^è et 5 ^è ne couvre pas l'ensemble des besoins - Les difficultés ancrées qui ralentissent les progrès des élèves.					
Actions	Indicateurs retenus (Taux de...)	Evaluation			
		2014 2015	2015 2016	2016 2017	2017 2018
- Elaborer une progression de réseau sur la maîtrise du Français au cycle 3 - Mettre en place le tutorat entre élèves - Mettre en place une formation des professeurs dans la démarche d'apprentissage de la lecture - Mettre en place des actions de formation des enseignants en FLS NIVEAU 1 et 2 - Mettre en place des ateliers lecture ouverts à tous les élèves - Mettre en place des concours d'écriture (contes, poésies, ateliers d'écriture, défis lecture...) ouverts à tous les élèves - Mettre en place des actions de formation de l'ensemble des personnels en vue de l'appropriation des usages numériques pédagogiques - Développer le recours aux outils numériques pour permettre aux élèves de s'exercer de façon interactive et ludique à la maîtrise du français	Taux de réussite au DNB	48 %	50 %	52 %	55 %
	Moyenne au contrôle continu en Français	7,66	8	9	ACAD
	Nombre d'enseignants impliqués dans les progressions de réseau au cycle 3	0	2	8	15
	Nombre d'élèves ayant participé au tutorat	10	15	20	25
	Pourcentage d'enseignants formés en FLS	4	8	10	15
	Nombre d'élèves ayant participé aux concours d'écriture	0	35	100	200
	Pourcentage d'enseignants impliqués dans les actions de la maîtrise de la langue	6 %	15 %	50 %	90 %

Contrat d'objectifs 2015 – 2018
Collège Gran Man Difou

Objectif n°2 : Améliorer le climat scolaire					
Diagnostic partagé		Axes de progrès			
Points forts : - Des équipes volontaires - Un projet sur l'amélioration du climat scolaire en cours d'élaboration		- Mieux impliquer les parents dans la scolarité des élèves - Favoriser l'accès à la culture - Mettre en place un projet de lutte contre l'absentéisme et le décrochage scolaire - Lutter contre les incivilités et le harcèlement - Favoriser la persévérance scolaire - Créer des événements d'émulation, de valorisation et de gratification des élèves méritants - Contribuer à faire de l'élève, un acteur de sa scolarité - Eduquer les élèves à la citoyenneté pour leur permettre de développer des compétences sociales en leur donnant des responsabilités au sein de l'établissement et des outils langagiers pour communiquer sereinement - Mettre en place le CESC			
Points faibles : - Un accès difficile à la culture, accentué par la fracture numérique - Un retard scolaire important					
Actions	Indicateurs retenus (Taux de...)	Evaluation			
		2014 2015	2015 2016	2016 2017	2017 2018
- Réduire l'absentéisme - Mettre en place le dispositif de médiation par les élèves pairs - Favoriser des actions visant à impliquer les élèves dans la vie et le fonctionnement de l'établissement (pompiers juniors, responsables de l'internat, responsables des activités du FSE...) - Promouvoir des actions visant à valoriser les élèves méritants (cérémonies de remise des récompenses trimestrielles et annuelles) - Favoriser les actions partenariales dans le cadre de la lutte contre les incivilités, la violence, le harcèlement, la cyber violence... - Impliquer les familles dans les actions de sensibilisation contre la violence	Taux d'absence par année		20 %	10 %	5 %
	Taux de conflits résolus		10 %	30 %	50 %
	Nombre d'élèves actifs au FSE		35	50	100
	Pourcentage d'élèves ayant obtenu les félicitations aux 3 trimestres		3 %	6 %	8 %
	Pourcentage d'élèves sensibilisés		60 %	70 %	80 %
	Taux de présence des parents aux manifestations et réunions de sensibilisation		10 %	20 %	30 %